

T E N N I S D E T A B L E

Echos... des Heures Pongistes n°11

CRITERIUMS INDIVIDUELS **CIRCULAIRE GENERALE**

1) **DATES ET LIEUX**

Se reporter au calendrier des critères (ci-joint) et aux ECHOS DES HEURES PONGISTES qui apportent des précisions sur chaque critérium, ou parfois une modification de lieu ou de date.

2) **CONDITION DE PARTICIPATION**

1- Les « Critériums par Classement » s'adressent aux **ADULTES Messieurs, Vétérans, Juniors, Dames, Vétérans Dames et JUNIORS Masculins et Féminines.**

CLOTURE DES ENGAGEMENTS - Le Vendredi 15 novembre 2024

	Catégories	Années de naissance	Classement
1	ADULTES et VETERANS Messieurs/Dames et JUNIORS Masculins/Féminines	2007 et avant	500 à 899
2	ADULTES et VETERANS Messieurs/Dames et JUNIORS Masculins/féminines	2007 et avant	900 à 1199

2- Les « Critériums A » s'adressent aux licenciées et licenciés à simple appartenance (UFOLEP) ou double appartenance. (U.F.O.L.E.P. et F.F.T.T.)

3- Les « Critériums B » s'adressent aux licenciées et licenciés à simple appartenance (UFOLEP)

CLOTURE DES ENGAGEMENTS – Le Vendredi 22 novembre 2024

L'engagement des joueuses et joueurs, qui doivent être **régulièrement licenciés**, doit parvenir au Responsable avant la date limite indiquée.

Respectez bien les catégories d'âge, de sexe et de classement.

Ces indications sont rappelées sur les feuilles d'engagement afin de vous éviter toute erreur.

3) **DROITS D'ENGAGEMENT**

Il est perçu par joueur ou joueuse :

ADULTES, JUNIORS Féminines et Masculins	(2007 et avant) :	10,00 €
JEUNES Féminines et Masculins	(de 2008 à 2013) :	8,00 €
JEUNES - POUSSINES et POUSSINS	(2014 et après) :	6,00 €

4) TABLEAUX DES CATEGORIES

DOUBLES

CATEGORIES			ANNEES DE NAISSANCE
C17	ADULTES MESSIEURS	Toutes séries avec Vétérans et Juniors	2007 et avant
C18	ADULTES DAMES	Toutes Séries	2007 et avant
C19	MIXTE	Adultes Mes. & Fém.	2007 et avant
C21	GARCONS	Cadets-Minimes	2008 à 2011
C22	JEUNES FILLES	Cadettes. Min. Benj.	2008 à 2013
C23	JEUNES GARCONS	Benjamins	2012 - 2013
/	JEUNES Féminines & Masculins	Poussins-Poussines	En 2014 et après

CATEGORIES D'ÂGE UFOLEP Tennis de Table SAISON 2024/2025					
Masculins			Féminines		
C00	65 ans et plus	nés en 1959 et avant			
C01	de 55 à 64 ans	nés de 1960 à 1969	C02	57 ans et plus	nées en 1967 et avant
C03	de 44 à 54 ans	nés de 1970 à 1980	C04	de 44 à 56 ans	nées de 1968 à 1980
C05	de 21 à 43 ans	nés de 1981 à 2003	C06	de 21 à 43 ans	nées de 1981 à 2003
C07	de 17 à 20 ans	nés de 2004 à 2007	C08	de 17 à 20 ans	nées de 2004 à 2007
C09	15 et 16 ans	nés en 2008 et 2009	C10	15 et 16 ans	nées en 2008 et 2009
C11	13 et 14 ans	nés en 2010 et 2011	C12	13 et 14 ans	nées en 2010 et 2011
C13	11 et 12 ans	nés en 2012 et 2013	C14	11 et 12 ans	nées en 2012 et 2013
C15	10 ans et moins	nés en 2014 et après	C16	10 ans et moins	nées en 2014 et après
<p>Les catégories C15 et C16 ne sont pas qualificatives pour les épreuves nationales.</p> <p>Les surclassements ne sont pas autorisés.</p>					

5) FEUILLES D'ENGAGEMENT

Inscrivez **LISIBLEMENT** le Nom de votre club, puis les Noms, Prénoms, l'Année de Naissance, le Numéro de Licence et le Classement des joueuses et joueurs.

Il y a dans le fichier Excel un onglet Masculin et un onglet Féminin. Enfin, gardez un double de la liste de vos engagés.

Une facture sera émise par l'UFOLEP pour règlement après la compétition réalisée.

Adressez les inscriptions à : **Mme MARIE Pascale -62 bis Rue de Courbuisson**

77920 Samois sur Seine

par mail : **pascalou-marie77gmail.com**

6) DEROULEMENT DES EPREUVES des CRITERIUMS-INDIVIDUELS

Les licences complètes (carte : 2024-2025, photo), validées depuis 8 jours par le secrétariat UFOLEP, devront être présentées à l'entrée du gymnase.

**TOUT JOUEUR OU JOUEUSE QUI N'AURA PAS UNE LICENCE VALIDEE LE JOUR
DE LA COMPETITION NE POURRA PAS Y PARTICIPER.**

Les Simples se déroulent par poules de 3 ou 4. Les 2 premiers ou premières sont qualifiés pour le tableau final.

Toutefois, s'il n'y a que 2 poules, le classement s'établira à partir d'une poule finale réunissant les 2 premiers ou premières de chaque poule, les résultats des parties déjà jouées (1er, 2ème Poule 1 et 1er, 2ème Poule 2) seront reportés sur cette poule finale.

Le Responsable de la compétition est seul juge pour apporter les modifications nécessaires au bon déroulement de l'épreuve.

7) **QUALIFICATIONS A L'ECHELON SUPERIEUR et PARTICULARITES**

Les Départementaux sont qualificatifs pour les Régionaux dans l'ensemble des tableaux de Simples et les Régionaux pour les Nationaux (**Les catégories C15 et C16 ne sont pas qualificatives aux Nationaux**).

Au niveau Régional et National, les "Vétérans Masculins" et les « Juniors » ont accès aux tableaux Double Masculins et Double Mixtes et les "Vétérans dames" et les « Juniors féminines » aux tableaux Double Féminines et Double Mixtes.

Rencontres à tous les niveaux, en trois manches gagnantes de 11 points.

Les tableaux de doubles se disputent par élimination directe.

Actuellement, au niveau National, les Doubles se jouent en 2 manches gagnantes, puis en 3 manches gagnantes à partir des ¼ de Finales. Décision à suivre...

TOUT JOUEUR ou JOUEUSE FORFAIT après le TOUR QUALIFICATIF, ne pourra prétendre participer à l'échelon supérieur.

8) **PENALITES FINANCIERES**

		DEPARTEMENTAUX	REGIONAUX	NATIONAUX
LICENCE MANQUANTE	ADULTE	13 €	20 €	31 €
	JEUNE	10 €	10 €	16 €
LICENCE INCOMPLETE	ADULTE	8 €	20 €	31 €
	JEUNE	8 €	10 €	16 €
JOUEUR FORFAIT	ADULTE	15 €	30 €	55 €
	JEUNE	12 €	15 €	35 €

Conservez soigneusement les **FEUILLES D'ENGAGEMENT** ci-jointes et **respectez les DATES LIMITEES D'ENVOI.**

AFFICHEZ dans vos salles le CALENDRIER DES CRITERIUMS.

Les Responsables des Individuels

Pascale MARIE, Guénaël CHABRAISON et Elodie MUTTER